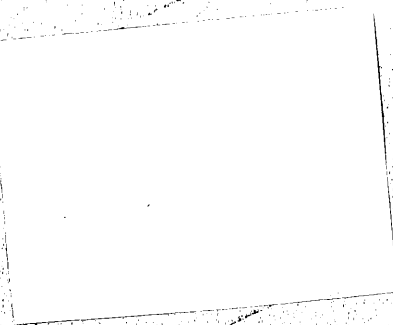


MINISTERE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE
Service de l'Aménagement de la Faune
District du Nord-Ouest



Inventaire aérien du caribou dans le secteur sud de Val d'Or

Par:- Eloi Mathieu, biologiste
16 mars 1974

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

Service de l'Aménagement de la Faune

District du Nord-Ouest

Inventaire aérien du caribou dans le secteur sud de Val d'Or

But:-

Cet inventaire aérien fut réalisé dans le but de déterminer le plus exactement possible la zone occupée par les caribous et aussi d'évaluer le nombre d'animaux présents dans le secteur au Sud de Val d'Or.

En effet, à maintes reprises fut rapportée, dans le passé, la présence de caribous dans la région située au Nord du Parc de la Vérendrye, dont voici un historique.

5 mars 1958:- Dix-neuf (19) caribous ont été observés au Sud du lac Granet, par Monsieur Bertrand (employé à la Barrière Sud du Parc de la Vérendrye).

Automne 1969:- Deux chasseurs ont trouvé un côté de panache de caribou, sur le lot 50, rang 2, canton de Vauquelin, comté d'Abitibi-Est.

Janvier 1970:- Une équipe du district des Laurentides visita les régions du lac Marrias et du ruisseau Grémazie et estima la présence de 5 ou 6 caribous (Yvan Lafleur, biologiste).

Janvier 1970:- Des traces de caribous ont été observées par Monsieur Chiasson (contremaître, Barrière Nord du Parc de la Vérendrye) près du lac Matchi-Manitou, en allant vers le lac Villebon.

1er mars 1970:- Des agents de Conservation rapportèrent avoir vu des traces fraîches de caribous à l'Est du lac Matchi-Manitou et un bûcheron rapporta à ces mêmes agents, avoir vu 5 caribous à la fin du mois de février.

28 mars 1970:- Deux caribous ont été observés par Monsieur Guy Boyer, sur le lac sans nom situé au point $77^{\circ} 21' W$ $47^{\circ} 57' N$.

1er avril 1970:- Un pilote de Ste-Anne du Lac (Air Service) a rapporté avoir vu et photographié des caribous au lac Tiblemont et à un lac sans nom, à la limite des canton Tiblemont et Senneterre.

...

8 décembre 1970:- Un chauffeur de taxi rapporta avoir vu cinq (5) caribous au Nord de la Barrière Nord du Parc de la Vérendrye.

21 mars 1973:- Les équipes du district du Nord-Ouest (Faune et Conservation) ont observé neuf (9) caribous au lac Matchi-Manitou, lors d'une visite des lieux en moto-neige.

Il y eut de nombreuses autres mentions qui ne sont pas rapportées ci-dessus.

C'est donc à la suite de toutes ces observations rapportées que nous avons cru nécessaire d'effectuer cette année encore un inventaire aérien.

Travaux antérieurs:-

En 1970, on a effectué un inventaire en utilisant des places échantillons de superficies irrégulières, distribuées au hasard. La technique de vol, au niveau des parcelles, était celle des transects parallèles. (Brassard et Bouchard).

Le 21 mars 1973, un inventaire fut effectué et consistait à survoler le territoire, suivant des transects parallèles équidistants d'un (1) mille. Le secteur étudié comprenait les cantons Pershing, Denain, Villebon, Vauquelin, Louvicourt, Marrias, Sabourin, Mazérac et Landanet, le tout totalisant une superficie de 1100 km². Le temps de vol avait été de quatre (4) heures, et sept (7) caribous avaient été vus.

Méthode:-

Nous avons survolé le territoire en suivant des transects parallèles équidistants de un (1) mille. A cause de la grande superficie du territoire à inventorier, nous avons effectué la navigation sur une carte topographique de 1:125,000, jointe à ce rapport.

L'appareil utilisé, un Cessna 185, volait à une altitude d'environ 150 à 300 mètres au-dessus du terrain, à une vitesse moyenne de 175 km à l'heure.

Personnel affecté, les 7, 8, 9, 15, 18 et 20 février 1974:-

Navigateur:- Eloi Mathieu

Observateurs:- Claude Brassard

Pierre Obry

Pilote:- Michel Laflamme.

Personnel affecté, le 12 mars 1974:-

Navigateur:- Christian Potvin

Observateurs:- René-Yves Desjardins
Eloi Mathieu

Pilote:- Benoît Samson.

Résultat:-

Ce travail, en lignes parallèles, a été effectué les 7, 8, 9, 15, 18 et 20 février et le 12 mars. On signale une précipitation de neige de 37 cm, le 31 janvier 1974, une de 4 cm, le 13 février 1974, une autre de 2.5 cm, le 16 février et une dernière de 5 cm, le 28 février. Nous avons donc fait l'inventaire aérien avec 90 à 95 cm de neige au sol.

Il a fallu 26 heures et 15 minutes pour couvrir le territoire de 4700 km². Cette méthode, en lignes parallèles, a permis de localiser vingt (20) ravages de caribous dont un grand comprenant cinq (5) ravages (c'est-à-dire que ces cinq (5) ravages étaient probablement occupés par les mêmes individus) et quinze (15) petits ravages distribués ici et là. Nous avons vu quatre (4) groupements de caribous dont deux (2) se composaient de six (6) caribous, un (1) de cinq (5) et un autre de quatre (4).

Egalement, nous avons vu deux (2) autres caribous et localisé leur ravage à l'Est de Rapide II, dans le canton Darlens, comté de Témiscamingue, sur le bord de la rivière Ottawa. Ce secteur ne faisait pas partie du territoire projeté pour inventaire, mais nous avons intentionnellement suivi la rivière Ottawa car des gens et des officiers de la Conservation nous avaient rapporté la présence de caribous à proximité de Rapide II.

Aussi, lors d'un passage en avion, le 21 février 1974 pour aller à Chibougamau, nous avons vu deux (2) groupements de caribous composés respectivement de sept (7) et quatre (4) caribous au Sud du lac Gueguen dans le canton de Vauquelin, comté d'Abitibi.

Ainsi, si nous évaluons à quatre (4) ou cinq (5) caribous par ravage, nous arrivons à une population approximative de soixante (60) à quatre-vingts (80) têtes.

Lors de ce même inventaire, nous avons noté la présence de soixante-huit (68) ravages d'originaux, vu trente-huit (38) bêtes et onze (11) pistes.

Si nous faisons le calcul de la taille de l'échantillon nécessaire pour atteindre un niveau de précision donné, on s'aperçoit qu'on a besoin de six (6) échantillons supplémentaires et ceci en tenant compte uniquement des données récoltées sur le territoire proposé à l'inventaire.

Discussion:-

L'estimation de la population a été rendue difficile à cause de la longue période durant laquelle s'est déroulé l'inventaire. Les chutes de neige et les mauvaises conditions de température (nuages) nous ont empêchés de voler. Le caribou étant un animal à fort déplacement, il est par le fait même difficile d'évaluer la population. L'épaisseur de neige au sol (90 à 95 cm) ne semblait importuner aucunement le déplacement des animaux, puisqu'une deuxième croûte les supportait.

Le territoire couvert cette année étant de superficie supérieure à celui de l'année dernière, nous avons donc vu plus de bêtes, soit vingt-trois (23) comparativement à sept (7) de l'année 1973, en utilisant dans les deux cas la méthode des transects parallèles équidistants de un mille.

Recommandation:-

Suite à cet inventaire, nous recommandons pour l'hiver prochain, un inventaire couvrant uniquement le territoire occupé par les caribous et ce, en vue de dénombrer le plus précisément possible les caribous présents dans ce secteur. Cet inventaire couvrirait une superficie d'environ 1500 km² et nécessiterait approximativement dix (10) heures de vol.

